

**AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE
ET DE DIFFUSION DE CRÉATIONS**

ANNÉE SCOLAIRE 2023

Je soussigné

responsable légal de l'élève né(e) le

scolarisé(e) au lycée Blaise Pascal en classe de

UTILISATION D'IMAGE

autorise l'établissement :

- à photographier ou filmer l'élève nommé ci-dessous, dans le cadre scolaire au cours d'activités pédagogiques, éducatives ou récréatives, à des fins informatives, ne portant pas atteinte à sa personne.
- à reproduire et à diffuser ces photographies ou ces enregistrements sans contrepartie financière pour une fiche de présentation d'une classe, un trombinoscope, un document de présentation d'une activité scolaire ou péri-scolaire, un journal, un site internet, CD, DVD, ou toute autre réalisation audiovisuelle.

CRÉATIONS (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

autorise l'établissement à utiliser sans contrepartie financière, les créations de l'élève et pour la durée des droits d'auteur à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour diffusion sur tous supports numériques à destination des familles des élèves, diffusion sur Internet, représentation sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle.

Conformément à la loi (informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004), le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élève nommé ci-dessous est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai du droit de retrait sur simple demande, si je le juge utile. L'image (photographie ou film) ou la création ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages. Ces renseignements ne concernent que l'année scolaire mentionnée dans l'en-tête et pour la durée de vie des droits d'auteur.

Fait à le 20

Signature du Responsable légal (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Original à classer au dossier scolaire de l'élève

Copie pour la famille

Références :

- ✓ Code de la propriété intellectuelle (CPI loi du 1^{er} août 2006 l 1225-5,3^e e cpi)
- ✓ Code civil (article 9)
- ✓ CNIL (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés)
- ✓ BOEN n°24 du 12/06/2003 Protection du milieu scolaire : la photographie
- ✓ Accords du 15 décembre 2009 BO n°5 du 4 février 2010
- ✓ Lettre d'information juridique
- ✓ Guide du droit d'auteur sur educnet